



AVIS PUBLIC D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Léry, tenue le 8 novembre 2023, le premier projet de règlement suivant a été adopté :

- Premier projet de règlement numéro 2023-532 modifiant le règlement de zonage numéro 2016-451 et ayant pour objet de remplacer la grille des usages et des normes de la zone H01-85.

Une assemblée publique de consultation sera tenue le **mercredi 13 décembre 2023 à 17h** au 1, rue de l'Hôtel-de-ville à Léry. L'objet de l'assemblée est de présenter ce projet de règlement et de consulter la population.

Au cours de cette assemblée, le Conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le sujet.

Le projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire au sujet de modifier la grille des usages et normes du secteur PAE 9210-8612 Québec Inc. au règlement de zonage.

Le projet a pour effet de retirer de la grille les rapports d'espace bâti/terrain (COS) minimums et maximums pour l'ensemble des usages autorisés à la grille ainsi que de retirer les rapports d'espace de plancher/terrain (CES) minimums et maximums pour l'ensemble des usages autorisés à la grille. Le projet a également pour effet de préciser les distances des marges latérales minimales et totales pour les habitations jumelées et contiguës.

Le projet de règlement peut être consulté sans frais aux bureaux de l'Hôtel de Ville, situés au 1, rue de l'Hôtel-de-ville à Léry, aux heures normales d'ouverture.

La zone concernée par le projet de règlement 2023-532, soit la zone H01-85, est située au centre-sud de la Ville de Léry. Un plan de localisation de cette zone est disponible en annexe A du présent avis. Elle est délimitée au nord par la rue des Galets et le boulevard de Léry, au sud par des terres agricoles et l'autoroute 30, à l'est par l'ancienne carrière et à l'ouest par les lignes arrière des lots attenants à la rue du Parc-Notre-Dame.

Donné à Léry, le 10 novembre 2023.

Michel Morneau, MAP urb.
Directeur général et greffier trésorier

ANNEXE A



Zone concernée

Carte réalisée sur la base du règlement de zonage 2016-451, de la matrice graphique numérique de l'évaluateur de la Ville de Léry et de différentes couches du logiciel JMap de la MRC de Roussillon (informations les plus récentes disponibles)

Échelle 1 : 3 000

Carte préparée par Marie-Claire Lavertu, urb. stagiaire, responsable du service de l'urbanisme et du développement durable

Le 9 novembre 2023





CERTIFICAT DE PUBLICATION

Avis d'assemblée publique de consultation pour le projet de règlement suivant :

- Projet de règlement numéro 2023-532 modifiant le règlement de zonage numéro 2016-451 et ayant pour objet de remplacer la grille des usages et des normes de la zone H01-85.

Je, soussigné, directeur général, certifie sous mon serment d'office que j'ai affiché au bureau de la Municipalité le 10 novembre 2023 entre 8h30 et 17h00 et publié dans un journal diffusé sur le territoire l'avis ci-joint.

En foi de quoi, je donne ce certificat à Léry ce 10 novembre 2023.

Michel Morneau, MAP urb.
Directeur général et greffier trésorier